Asile: procédure commune et sécurité intérieure. 1er rapport

2002/2053(COS) - 23/09/2002

La Plénière a décidé par 232 voix pour, 243 voix contre et 42 abstentions de rejeter le rapport de M. Robert EVANS (PSE, UK) sur la politique d'asile et la sécurité intérieure face aux impératifs de la protection des réfugiés. Dans son discours après le vote, M. EVANS a accusé le groupe PPE/DE d'avoir fait échouer ce projet qui aurait permis une meilleure coopération dans le domaine de la politique d'asile. Pour le rapporteur, le groupe PPE/DE s'est prononcé contre le partage des meilleures pratiques, contre l'échange des expériences nationales, contre les mesures qui auraient assuré la fiabilité du système plutôt que de contribuer à une utilisation abusive des dispositions actuelles par des terroristes, par exemple.